

Le 12 octobre 2019, à Guéret

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LAURÉATS DE LA PREMIÈRE ÉDITION DES VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL EN CREUSE

Lancée pour la première fois en 2019 par la Fédération Départementale des Travaux Publics de la Creuse, les Victoires de l'investissement local vise à récompenser les collectivités locales de toutes tailles pour leur investissement et l'aménagement de nos villes et nos villages.

Garantir des travaux publics qui soient à la fois écologiques et créateurs de valeur économique est une problématique au cœur des priorités des collectivités territoriales. C'est pour mettre en avant ces projets qui améliorent notre quotidien que la fédération départementale a souhaité récompenser les collectivités qui investissent durablement et entretiennent nos infrastructures.

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition, le jury, composé d'experts territoriaux, a récompensé :

**M. Guy MARSALEIX – Maire de la commune de Mortroux** dans la catégorie cadre de vie pour son projet aménagement Voirie et Réseaux Divers ; et remplacement du réseaux Assainissement et Eau Potable dans la traversée du bourg.

**M. Claude GUERRIER – Maire de la commune de Saint-Sulpice-le-Guéretois** dans la catégorie aménagement écologique pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement du bourg et le retrait volontaire des anciennes canalisations amiantées.

**M. Michel VERGNIER – Maire de la commune de Guéret** dans la catégorie énergie et mobilité bas carbone pour le stade Léo LAGRANGE.

**Mme Josiane VIGROUX AUFORT – Maire de la commune de Saint-Priest-la-Feuille** dans la catégorie Prix spécial pour l'aménagement d'un éco-bourg qui améliore le cadre de vie des citoyens tout en participant à un aménagement écologique du territoire.

En partenariat avec l'association des Maires et adjoints de la Creuse et la Banque des territoires, la remise des prix a eu lieu le 12 octobre 2019 durant l'assemblée générale de l'association des Maires à Guéret.



**CONTACT PRESSE :**

**Fédération départementale de la Creuse**

Marianne VIOLET, Secrétaire Générale, [limousin@fntp.fr](mailto:limousin@fntp.fr), 05 55 35 07 05

**À PROPOS DE LA FDTP 23**

La Fédération Départementale des Travaux Publics regroupe, 26 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 450 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Elle fait partie de la FRTP Nouvelle-Aquitaine, membre du réseau de la FNTF.

Pour en savoir plus : [www.frtfna.fr](http://www.frtfna.fr) / @FRTPNALimoges